



Compte Rendu du Bureau Directeur du Comité Auvergne du 21 septembre 2023 à Châtel-Guyon

Sont présents :

Présidente : Catherine Haniez

Trésorière : Violaine Chauliat

Secrétaire : Michelle Cohard

Membres : Jean Philippe Faulconnier, Marie-Hélène Volta

Absente excusée : Véronique Dumas

Ordre du jour :

Les nouveautés de cette saison apportées par la FFSc et notamment les qualifications par séries au championnat de France.

La FFSc a décidé que les qualifications pour les séries 1, 2 et 3 se joueront désormais en 2 minutes, celle de la série 4 en 2 minutes 30, et que la série 1 jouera sa qualification comme tout le monde. Toutes ces épreuves qualificatives se joueront en Open, donc ouvertes à tous.

La question qui se pose est : aurons-nous suffisamment d'arbitres ? de ramasseurs ?

D'après la FFSc, ce ne sera pas un problème ! espérons qu'elle ait raison. Mais au cas où, il a été décidé que si nous n'avons pas suffisamment d'arbitres et de ramasseurs pour que tout ceux qui veulent jouer le puissent, la priorité sera donnée aux joueurs des séries qui jouent leurs qualifications pour le championnat de France.

Tarifs des compétitions.

Bien que le comité soit sur un résultat déficitaire pour la saison 2022, 2023, le BD a décidé qu'il n'y aura pas d'augmentation pour la saison prochaine. A savoir, 10 € pour un TH2 (qualif 5-6-7 etc...) et 12 € pour les TH3 (qualif 1-2-3, qualif 4, Blitz ...). Règle simple posée lors d'un CA précédent et appliquée pour les nouvelles qualifications. Les tarifs et modalités du classique seront rediscutés lors du CA en présence du délégué classique.

Indemnisation pour les arbitres et ramasseurs.

Dans un souci de reconnaissance du travail et d'implication fourni par les arbitres et ramasseurs, le BD met en place une indemnité forfaitaire de 5 € appelée « défraiement kilométrique » qui sera versée au club organisateur d'un tournoi sur une demi-journée. Attention à bien respecter les quotas, un arbitre pour minimum 15 joueurs et 20 à 25 bulletins collectés pour un ramasseur, car l'indemnité sera calculée sur cette base. Il y aura toujours des exceptions, et chaque cas sera étudié.

Championnat régional.

Comme la saison passée, l'organisation du championnat régional se fera en interne, (arbitrage / ramassage) ainsi nous économiserons les frais kilométriques et les nuitées des intervenants extérieurs.

Simplification des écritures de trésorerie.

Eviter la multiplication des écritures et des opérations pour le comité. Une écriture du club organisateur au comité. Le club encaisse tout, chèques et espèces, et reverse la totalité au comité de préférence par virement, sauf si cela occasionne de frais bancaires pour le club. Pour la plupart des banques c'est gratuit si vous le faites de vous-même par internet. Et une écriture du comité au club organisateur de la même façon par virement de préférence, et merci aux clubs qui ne l'ont pas encore fait, de nous fournir leur RIB pour que nous puissions faire ce virement.

Dotations aux clubs et aux joueurs qualifiés pour les championnats.

L'indemnisation pour le haut niveau : les subventions des championnats de France toutes catégories confondues ne se feront plus sur le modèle existant, sauf pour les finales interclubs qui restent inchangées. Le BD souhaite plutôt augmenter la subvention annuelle à chaque club et libre à lui d'allouer une somme à ses joueurs qualifiés.

Pour toutes compétitions d'épreuves régionales ou de qualifications fédérales, le club organisateur ne recevra plus 3,5 € mais 4 euros par personne présente : joueurs, arbitres, ramasseurs, toujours en tenant bien compte des quotas sus-cités.

L'augmentation de la subvention au club par joueur passe de 4 à 5 €. Versée sur l'effectif au 31/12 de l'année en cours ... Les clubs de moins de 10 joueurs percevront une indemnité plancher de 50€.

Site internet.

Le site du comité étant devenu obsolète, Gérard Hubert se propose d'en créer un nouveau. Proposition que le BD accepte bien évidemment en lui précisant le contenu qu'il voudrait retrouver sur ce site.

Tout d'abord trouver les coordonnées de la FISF, de la FFSc, du Comité et de ses membres et leurs fonctions, et des différents délégués, des clubs du comité, des présidents de clubs. Rappeler ce qu'est le scrabble Duplicate ou Classique et son fonctionnement.

Un Padlet où l'on puisse trouver tous les documents afférents à un club de Scrabble. Les statuts et règlement intérieur, les comptes-rendus des diverses réunions CA, BD etc... Les informations et documents de rentrée. Les fiches de suivi d'épreuves, note de frais, commande papeterie etc...Le calendrier du Comité régulièrement mis à jour.

Retrouver les résultats des compétitions jouées au sein du comité avec photos à l'appui.

Des liens vers d'autres sites de Scrabble pour apprendre et se perfectionner tout en s'amusant, tels que le blog de Manu, Jeutil ou celui de Sylvain Ravot, Elimots ou encore liens vers les chaînes You Tube de Lionel Allagnat ou d'Alexander Guilbert.

Le BD souhaite un site dynamique, qui bouge, il restera à définir qui l'animera. Dans tous les cas on lui souhaite bon courage.

Gestion de la papeterie.

Pour simplifier au maximum, les commandes de bulletins et feuilles de route seront à passer par mail directement à la trésorière du comité via le formulaire de commande, et le règlement de préférence encore une fois par virement si cela ne vous engendre pas de frais.

Relecture et « toilettage » du RI.

Si les propositions faites par le nouveau BD du comité sont approuvées par le prochain CA, quelques modifications seront à apporter au règlement intérieur et il sera présenté au prochain CA pour validation.

Réunions en visio.

Afin de faciliter nos prochaines réunions et pour que nous soyons tous présents, aussi pour limiter les frais de chacun et du comité, nous ferons notre prochaine réunion en visio, reste à savoir si nous passerons par Skipe, WhatsApp ou autre, ce n'est qu'un détail.

Fixation date pour un prochain CA.

Le prochain CA est fixé au 14 octobre 2023 à 13h à Chatel-Guyon. Date volontairement rapprochée afin de faire valider les modifications par le CA et d'appliquer ces modifications dès cette saison.

Le BD du Comité Auvergne de Scrabble. Septembre 2023.